

du développement du capital humain un pilier majeur de la mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision 2035.

En outre, le MINEPAT a entrepris depuis 2019, avec l'appui technique de la Banque Mondiale, la mise en place d'une initiative sur le développement du capital Humain au Cameroun. Dans la perspective de l'opérationnalisation de cette initiative, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant d'accompagnement en vue de la réalisation d'une étude d'opérationnalisation de ladite initiative.

2. Prestations des consultants

Les prestations du consultant consistent à définir les mécanismes et les différentes options d'opérationnalisation de l'Initiative sur le Capital Humain au Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035.

De façon spécifique, il s'agira :

- de définir les mécanismes et réformes pour parvenir à inverser la tendance de l'indice du capital humain en agissant notamment sur d'offre d'éducation et de formation, couverture santé afin de la rendre plus inclusive, et la protection sociale ;
- d'identifier et de décrire les rôles des différents acteurs devant intervenir dans la réalisation de ces réformes ;
- de proposer les mécanismes de financement et de mobilisation des ressources nécessaires à l'opérationnalisation de l'ICH ;
- de faire une simulation de coût de l'atteinte des objectifs fixés en matière de développement humain dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035.

3. Résultats attendus

Au terme de cette activité, le principal extrant attendu est un rapport d'étude spécifiant clairement les mécanismes opérationnels de mise en œuvre de l'Initiative sur le Capital Humain (ICH).

Ledit rapport devra faire ressortir également les différentes réformes à mener, les acteurs et leurs rôles, les mécanismes de financement et de mobilisation des ressources y afférentes, et le costing des objectifs escomptés.

4. Profil des consultants

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Etudes de droit camerounais justifiant de compétences avérées en matière de planification stratégique et de Gestion Axée sur les Résultats (GAR). L'équipe sera constituée de deux experts dont un Chef de mission et un consultant sénior.

Les experts doivent avoir les profils ci-après :

- Avoir une bonne connaissance des documents cadre de référence que sont la Vision de développement à long terme (Cameroun Vision 2035), la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH), le nouveau programme de développement des Nations Unies à l'horizon 2030; les objectifs de développement durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, etc.
- Avoir une parfaite maîtrise du processus de planification stratégique au Cameroun ;
- Avoir participé à la réalisation des études relatives au développement du capital humain ;
- Jouir d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une expérience approfondie et adéquate des orientations et des priorités du Gouvernement ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Etre bilingue (anglais et français) ;

En outre, chaque expert devra également satisfaire aux exigences spécifiques suivantes :

Chef de Mission

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en sciences économiques ;
- Avoir une expérience d'au moins quinze (15) ans dans le domaine de la planification stratégique en général et dans le secteur de l'éducation et/ou de la santé en particulier ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir déjà participé avec une position de leader à la réalisation d'au moins cinq (05) études dans les domaines suivants : éducation, santé, développement humain et développement durable.

Un consultant sénior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en science de l'éducation ou dans le domaine de la santé ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'éducation et/ou de la santé ;
- Avoir déjà participé avec une position de leader à la réalisation d'au moins trois (03) études dans le domaine de l'éducation et/ou de la santé.

5. Durée des prestations

La durée des prestations est de trois (03) mois.

6. Critères de qualification

- Conformité du dossier administratif ;
- Composition de l'équipe ;
- Qualification professionnelle des membres de l'équipe ;
- Références de l'équipe.

7. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

a) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- un dossier fiscal comprenant : une copie certifiée conforme de la carte du contribuable, une attestation de non redevance, une attestation de domiciliation bancaire, un plan de localisation ;
- une attestation de soumission de la CNPS ;
- un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le Cabinet ou la société ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

b) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- une lettre de candidature ;
- une fiche de présentation du Cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochures, plaquettes) et ses ressources, etc. ;
- une note méthodologique sur la compréhension et l'organisation de la mission ;
- l'expérience générale du Cabinet ;
- les références récentes (trois dernières années) et pertinentes des missions similaires ou équivalentes avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, institutions, état de réalisation ;
- un état des personnels clé et d'appui disponible assorti des qualifications nécessaires à la réalisation de la mission.

Ce dossier devra être placé dans un pli fermé et scellé, portant la mention suivante :

« Avis à Manifestation d'Intérêt N°...../MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS du
M 2. JUIN. 2020..... pour le recrutement d'un Cabinet en vue de la consolidation et de
l'opérationnalisation des initiatives sur le Capital Humain (A n'ouvrir qu'en séance de
dépouillement) »

3.2.3 Critères de candidatures

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au secrétariat (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50) du Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT) au plus tard le 15/01/2011.

3.2.4 Critères d'évaluation des candidatures

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce conforme du dossier administratif ;
- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée par la Sous-Commission d'analyse inférieure à 70 points sur 100.

b) Critère d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	pts
1	Présentation de l'offre	5
2	Composition de l'équipe	5
3	Expériences générales du Cabinet	20
4	Références du cabinet	20
5	Qualifications et expériences des experts	30
6	Compréhension de la mission	20
	Total	100

3.2.5 Informations complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Secrétariat du DPPS/MINEPAT (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50).

Ampliations :

- MINMAP (Pour Informations)
- ARMP (Pour Informations)
- CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le _____

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

B.O.



POUL TASONG